



Association Pôles en pomme
32 ch du bout du monde
34150 Saint Guilhem le désert
polesenpomme@gmail.com

PROTOCOLE D'INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Nous nous attardons ici à vous donner quelques indications lorsqu'on intervient en milieu scolaire. Cette démarche permet donc d'adapter l'intervention en fonction du lieu et du public.

Le rendez-vous !

Cette première rencontre et celles qui suivront auront pour but de :

- Vous présenter notre association,
- Ecouter votre souhait et demander le projet pédagogique de l'établissement,
- Expliquer notre projet et nos idées d'animation, et en quoi ceci peut s'insérer dans le programme scolaire
- Se mettre d'accord pour parvenir à atteindre nos objectifs respectifs,
- Cerner la connaissance du public sur le thème choisi (Ont-ils eu un cours là-dessus ? Rencontré d'autres intervenants ?...),
- Définir ensemble les conditions de l'intervention,
- Définir le rôle de l'encadrant habituel en amont, pendant et en aval des interventions.
- Déterminer les moments possibles pour l'intervention.

Légalement les élèves sont sous la responsabilité de l'établissement, ils doivent toujours être sous la surveillance d'une personne de l'établissement,

Avec tous ces éléments, nous pouvons proposer différents types d'animation : soit une intervention ponctuelle, unique ; soit une intervention sur plusieurs séances qui s'identifie alors plus à un projet d'année avec une classe. L'essentiel de cette première rencontre est donc de définir des objectifs communs et un plan d'actions :

- Quel calendrier mettons-nous en œuvre ?
- Comment ce projet peut s'inscrire dans celui de l'établissement ?
- Comment le présenter aux élèves et à l'ensemble du personnel ?

En fonction du déroulement de la prise de contact, nous sommes disponibles à rencontrer plusieurs personnes (principal puis CPE puis professeur, par exemple).